

Communiqué de presse

Angoulême, le 6 mars 2026

Journée internationale des droits des femmes **Le Département mobilisé tout au long du mois de mars** **en faveur de l'égalité professionnelle**

La Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque année le 8 mars, constitue un temps fort de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle nous rappelle que l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations et la prévention des violences sexistes et sexuelles sont des enjeux essentiels de notre action collective.

Pour le Département, cette date représente une opportunité de réaffirmer son engagement en tant que collectivité territoriale investie, de valoriser les actions déjà initiées en matière d'égalité professionnelle et de renforcer la culture de l'égalité auprès de l'ensemble de ses agent(e)s.

Un engagement affirmé en tant qu'employeur public

Le Département est pleinement engagé dans cette démarche. En tant qu'employeur public, il a la responsabilité de garantir à chacune et chacun un environnement de travail respectueux, équitable et inclusif, et de favoriser l'égalité des parcours professionnels.

Autour du 8 mars, plusieurs actions de sensibilisation et d'information sont proposées aux agents. Principalement orientées en interne, elles s'inscrivent dans une dynamique plus large, déployée tout au long de l'année, afin de rappeler que l'engagement du Département en faveur de l'égalité est quotidien.

Les objectifs de ces actions sont de :

- sensibiliser l'ensemble des agent(e)s aux enjeux de l'égalité professionnelle femmes-hommes ;
- lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations ;
- prévenir et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- valoriser les parcours professionnels et les métiers, notamment ceux fortement genrés, mis en évidence par l'index égalité.

Le Département souhaite également rappeler l'existence des dispositifs mis à disposition des agents :

- les procédures de signalement des discriminations et des violences sexistes et sexuelles ;
- la référente égalité professionnelle ;
- le rapport égalité femmes-hommes et les actions qui en découlent.

Des actions déployées tout au long du mois de mars

Animation du jeu « Sexisme sans façon »

Parmi les actions retenues figure l'animation du jeu pédagogique « Sexisme sans façon », conçu par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

Créé à l'occasion du 8 mars, ce serious game a pour objectif d'apprendre à démasquer les différentes facettes du sexisme et d'identifier leurs manifestations dans les situations de travail du quotidien. En favorisant l'échange et le débat entre collaborateurs, il contribue à lever les tabous et à faire évoluer les pratiques professionnelles.

Plusieurs sessions seront organisées dans différents sites du Département afin de permettre à différents agents d'y participer.

Portraits de femmes agents du Département

Le Département mettra également à l'honneur des femmes exerçant des métiers ou des fonctions historiquement réputés masculins, notamment au sein de la filière technique, aujourd'hui majoritairement composée d'hommes.

À la lumière des données issues du Rapport Social Unique (RSU), il apparaît que les femmes représentent une part majoritaire de l'effectif global avec 62 % des agents.

Néanmoins, des disparités persistent selon les filières : la filière technique demeure majoritairement masculine, les hommes y représentant 65 % des effectifs.

À travers la réalisation et la diffusion en communication interne de portraits d'agentes, cette action vise à valoriser les parcours professionnels, encourager la mixité et déconstruire les représentations liées aux métiers genrés.

Exposition « Une histoire à écrire... Parcours de femmes de Charente »

Le Département accueille l'exposition « Une histoire à écrire... Parcours de femmes de Charente », consacrée aux femmes remarquables du territoire. Élaborée par l'association Artnestine, cette exposition se compose de 10 panneaux abordant le matrimoine et mettant en lumière des figures féminines dans les domaines de la science, des arts, des lettres, de la Résistance, de l'histoire ou encore du sport.

Inscrite dans les « Itinéraires éducatifs », l'exposition circule depuis deux années scolaires dans les collèges de Charente, dont 22 l'ont déjà accueillie pendant quinze jours.

Lors de la semaine du 8 mars :

- un exemplaire sera visible au collège de Terres-de-Haute-Charente ;
- un second sera présenté au sein du bâtiment du Pôle Solidarité du Département, 15 boulevard Jean Moulin à Angoulême, du 2 au 13 mars.

Spectacle « Women Wake Up ! »

Dans le prolongement de ces initiatives, le Département soutient également la création artistique avec le spectacle « **Women Wake Up !** », proposé par la Compagnie Mabina Kulture et dirigé par Igor Massamba.

Présenté à la salle de La Trèfilerie à La Couronne, ce spectacle de danse contemporaine aborde la thématique de l'émancipation des femmes à travers une approche artistique engagée et sensible.

Les artistes seront en résidence de création du 28 mars au 4 avril 2026. La sortie de résidence aura lieu le samedi 4 avril à 17h30 et sera suivie d'un temps d'échange avec le public, favorisant le débat et la réflexion autour des enjeux portés par la création.

À travers l'ensemble de ces initiatives, le Département réaffirme que l'égalité entre les femmes et les hommes ne se résume pas à une date symbolique, mais constitue un engagement structurant et durable.

Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs d'égalité, de respect et de solidarité qui fondent l'action du Département.